

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON

Compte-rendu de la séance du 06 Août 2021

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Etaient présents : Madame Nicole QUEYREL, Messieurs : Joël EYRAUD, Joël VALLON, Christophe GUILLON et Laurent CERESA.

Absents excusés : Madame Florence CHEVALIER, Monsieur Stéphane JACOB, Monsieur Julien ASTRION.

Procurations : Madame Josiane BOISSERENQ donne pouvoir à M. Laurent NICOLAS, M. Florent CHARPIN donne pouvoir à M. Joël EYRAUD.

Mme Nicole QUEYREL est élue secrétaire de séance. Voté 8/8.

La séance est ouverte à 20h10.

Le compte-rendu de la séance du 09 juin 2021 a été approuvé par les membres du conseil municipal. Voté 8/8.

1 – Réaménagement du carrefour du Laus – enfouissement des réseaux aériens - travaux complémentaires.

Le SYMEnergie05 nous adresse un complément de chiffrage pour le réaménagement du carrefour du Laus, pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, électriques et de télécommunications électroniques.

Estimatif précédent :	Réseau électrique :	26 400.00 TTC	soit 22 000.00HT
	Participation commune 20% du HT		soit 4 400 HT
	Réseau télécom	22 000.00	soit 22 000.00
	Participation commune 100%		soit 22 000.00
Total commune :	26 400.00 HT		

Nouvel estimatif :	Réseau électrique :	39 600.00 TTC	soit 33 000.00HT
	Participation commune 20% du HT		soit 6 600 HT
	Réseau télécom	25 000.00	soit 25 000.00
	Participation commune 100%		soit 25 000.00
Total commune :	31 600.00 HT		

Soit une charge complémentaire pour la commune de 5 200.00 HT (2 200.00 pour le réseau électrique et 3 000.00 pour le réseau télécom).

Ce complément à régler correspond aux frais d'enfouissement qui sera réalisé en milieu de route, plutôt que sur les bas-côtés.

Voté POUR : 6/8, abstentions : 2/8.

2 – Choix agent recenseur.

Le recensement prévu début 2021 est reporté à début 2022, pour des raisons sanitaires liées au COVID19. Mme Stéphanie ESTACHY initialement prévue en tant qu'agent recenseur pour 2021, accepte de repousser sa mission pour 2022. Voté 8/8.

3 – Goudronnage.

La commune dispose de 2 subventions accordées pour les travaux de voirie : 16 500€ pour 2020 et 8 000€ pour 2021 pour un montant de travaux minimum de 30 000€ (2020) + 14 545.45€ (2021), soit un montant à prévoir d'environ 50 000€ pour les travaux de voirie à réaliser.

Le tour de la commune ayant été fait, les membres du conseil, décident de demander l'étude du projet à l'IT05, le choix définitif des travaux de voirie à réaliser sera alors effectué en fonction. Voté 8/8.

4 – Demande de subvention de la Jeunesse Avançonnaise.

Nous avons reçu une demande de subvention de la part de la jeunesse Avançonnaise au titre de 2021. En raison du COVID, aucune subvention n'avait été prévue pour l'association, ni pour 2020, ni pour 2021.

Vu que l'association présente son bilan 2020, comme il se doit, et qu'une journée conviviale a été organisée le 14/07/2021, les membres du conseil décident d'accorder une aide de 300.00€ Voté 8/8.

Question diverse :

Demande d'occupation du domaine public :

Nous avons reçu de la part de M. MAGGIULLI Jimmy, une demande d'autorisation de placer son camion pizza, sur le parking communal situé en bordure de la route départementale 942, du mardi au dimanche de 11h30 à 15h, et de 18h à 23h, à partir du 01 octobre 2021.

Après en avoir échangé, les membres du conseil décident de répondre favorablement à cette demande, et pour favoriser l'installation d'un jeune de la commune, décident d'offrir les 3 premiers mois de loyer, soit jusqu'au 31.12.2021.

Le loyer pour 2022, sera étudié fin 2021. Voté 8/8.

Fin de séance à 22h 40.

Le Maire,
Laurent NICOLAS

